Ville de Déville lès Rouen
Direction de la Jeunesse, des Ecoles et des Sports

Bilan annuel des Structures Jeunesses
Exercice 2022

Pour l'année 2022, il s'agit d'un bilan de transition répondant à une nouvelle organisation générale faisant suite à des départs et des mutations internes.

Les missions générales du pôle jeunesse sont :

- La gestion des sessions d'accueils de loisirs pendant les vacances scolaires,
- La gestion des séjours de vacances en gite mais également avec les organismes partenaires,
- La gestion des garderies périscolaires,
- L'animation sur le temps du midi, dont la gestion administrative reste sous la responsabilité de la Direction de l'Intendance Municipale et cogérée sur la démarche pédagogique,
- L'animation du conseil municipal des jeunes.

La nouveauté de cette rentrée scolaire 2022/2023, est la création de 6 postes de référents périscolaires à temps complet qui assurent le lien entre l'enfant, l'école, la collectivité et les parents.
Plus aguerris au métier, ils apportent leurs compétences aux autres animateurs pour rendre les temps périscolaires plus ludiques.
Ils interviennent également les mercredis et durant quelques sessions de petites vacances scolaires permettant le suivi des enfants.

Les Accueils de Loisirs (ADL)

Le projet éducatif de la ville fait ressortir les points suivants :

- Développer le respect d'autrui,
- Aider l'enfant à grandir,
- Sensibiliser à l'environnement.

Accueillir les enfants dans un climat de sécurité physique et affective en respectant le rythme et les besoins de l'enfant ne peut être considéré comme un objectif à atteindre mais bien comme un impératif de l'Accueil de loisirs.

Le projet pédagogique annuel est la traduction concrète du projet éducatif dans la pratique quotidienne.

- Développer « le vivre ensemble »
    - En l'accompagnant et l'impliquant dans les actes de la vie quotidienne,
    - En promouvant les notions de respect, de tolérance et de droit à la différence,
    - En favorisant les échanges humains et en ouvrant la structure vers l'extérieur.

- Développer la curiosité et aider l'enfant à devenir « grand » :
    - En proposant des activités variées (activités physiques, manuelles, techniques et d'expressions),
    - En adaptant certaines activités aux envies, capacités et besoins des enfants,
    - En incitant l'enfant à faire seul ou à plusieurs, résoudre des problèmes, trouver des solutions.

- Proposer une thématique annuelle commune à toutes les tranches d'âge :
    - Etablir un lien sur les différentes sessions (vacances et mercredis)

Thème 2022/2023 : « **Les origines** : il y a un début à tout ! ». Faire découvrir aux enfants la naissance d'un fruit, d'un fleuve, d'un animal, d'une couleur…l'origine d'une culture, d'une célébrité, d'un sport etc.

Exemples de thématiques abordées durant les sessions en 2022 :

- Les origines des continents et cultures de différents pays.
- Les origines des mondes "fantastiques » et des « super-héros »
- Les origines des végétaux et des animaux
- La place de l'automne dans le cycle des saisons (la végétation s'endort, des animaux migrent
- Ateliers « bidouille et création » avec du matériel de récupération pour sensibiliser à l'environnement et favoriser les initiatives individuelles.
- Passerelles « échanges de savoirs » (les grands aident/expliquent aux plus petits, reprise progressive des échanges intergénérationnelles avec la MPE et les Hortensias)

Les objectifs généraux du projet pédagogique annuel sont repris à chaque période de vacances dans le projet de session.

Le projet de session permet d'affiner et d'adapter les objectifs du projet pédagogique annuel en fonction de la saison, des enfants, du territoire, des initiatives et compétences spécifiques des animateurs.

Ce projet fait l'objet d'une évaluation par l'ensemble de l'équipe en cours de session lors des temps spécifiques de régulation et en fin de session permettant d'établir un bilan d'activité par session.

Exemples de thématiques abordées durant les sessions en 2022 :

- Les origines des continents et cultures de différents pays.
- Les origines des mondes "fantastiques » et des « super-héros »
- Les origines des végétaux et des animaux
- La place de l'automne dans le cycle des saisons (la végétation s'endort, des animaux migrent
- Ateliers « bidouille et création » avec du matériel de récupération pour sensibiliser à l'environnement et favoriser les initiatives individuelles.
- Passerelles « échanges de savoirs » (les grands aident/expliquent aux plus petits, reprise progressive des échanges intergénérationnelles avec la MPE et les Hortensias)

Les mercredis

L'accueil de loisirs des mercredis se déroule au centre de loisirs, rue Thiault.

Il est ouvert tout l'année aux enfants de 3 à 5 ans d'une part pour l'accueil de loisirs maternel, et de 6 à 15 ans d'autre part pour l'accueil de loisirs primaires, de 7h30 à 18h.
Un accueil et un départ échelonnés sont pratiqués de 7h30 à 9h et de 17h à 18h.

Les enfants de 2ans et demi, déjà scolarisés dans une école de Déville lès Rouen, peuvent également fréquenter l'accueil de loisirs maternel.

Les inscriptions se déroulent via le Portail famille jusqu'à une semaine avant l'accueil de l'enfant, en fonction des places disponibles.

La désinscription n'est possible qu'un mois avant la date d'accueil, pour permettre une meilleure gestion des places disponibles. En cas d'absence injustifiée (certificat médical), la journée est facturée.

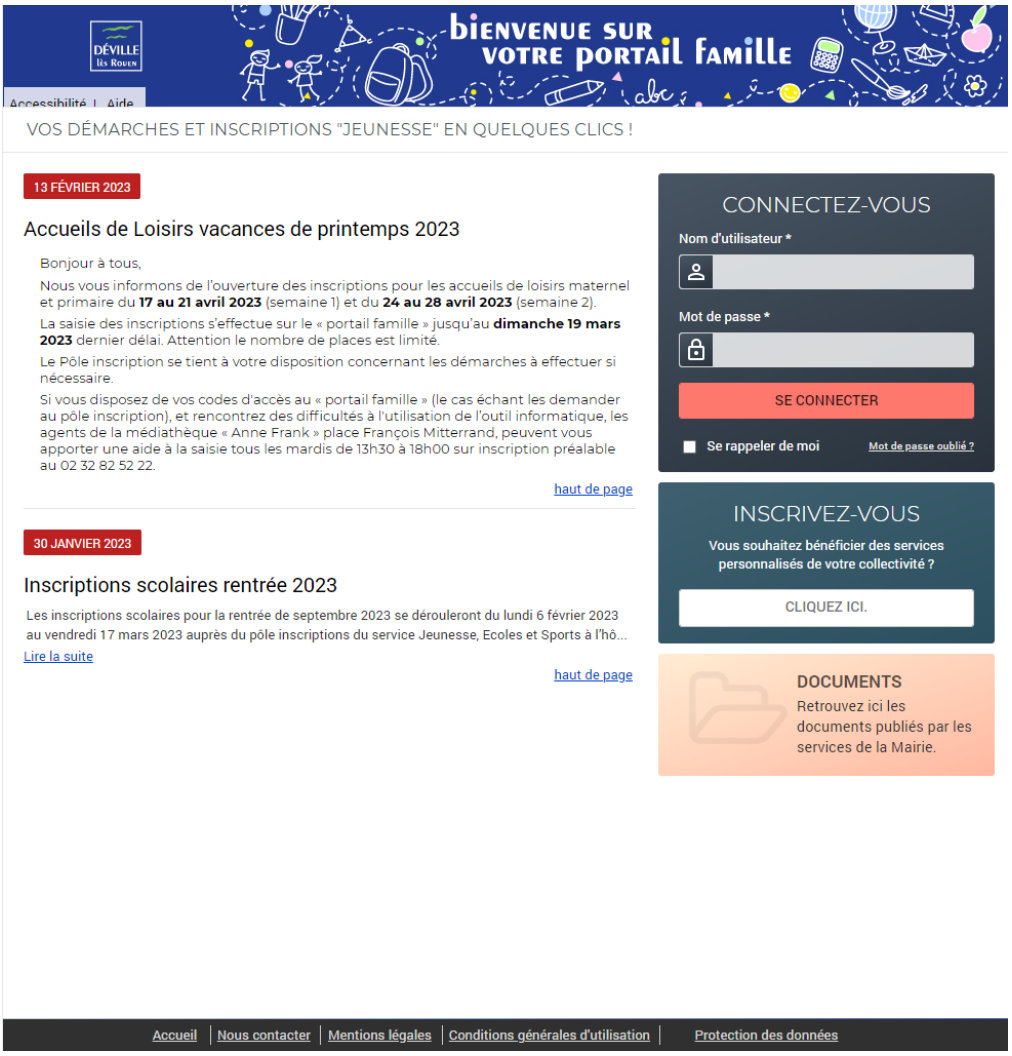

Les effectifs maximums sont de 56 enfants en maternel et de 72 enfants en primaire.

Pour l'année 2022, on a comptabilisé :
36 mercredis d'ouverture soit 1831 journées enfants en maternel, 2246 journées enfants en primaires.

147 enfants différents ont fréquenté cet accueil.

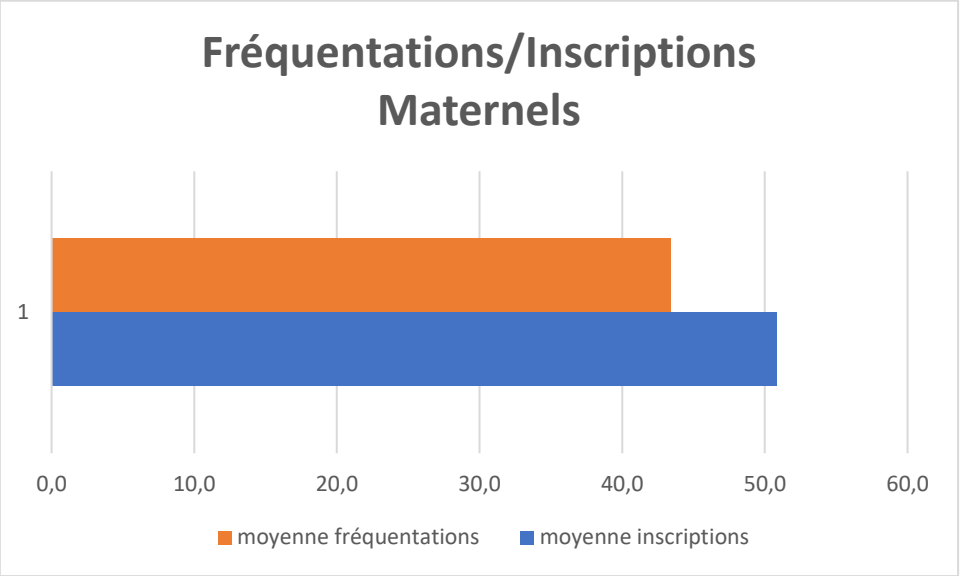

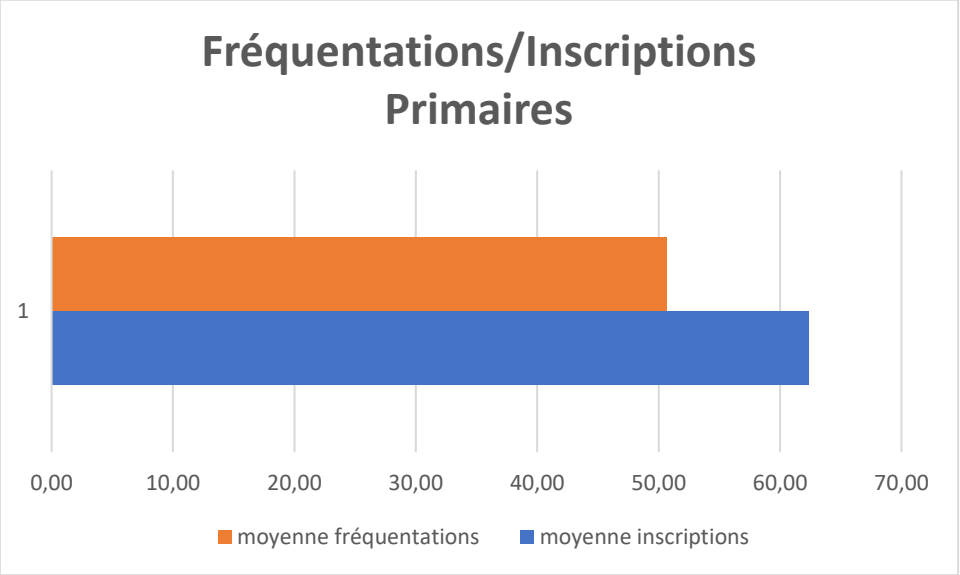

Si l'effectif des inscriptions en maternel s'approchent du maximum, ce n'est pas le cas pour les enfants du primaire. Nous ne disposons pas de données permettant d'expliquer cette raison, cependant, la commune est pourvue de nombreuses associations sportives et structures culturelles municipales (médiathèque, école de musique) fonctionnant le mercredi toute la journée.

La fréquentation moyenne est de 85% en maternel et de 81% en primaires par rapport aux inscriptions.

Les petites vacances scolaires

Les effectifs maximums sont identiques aux mercredis, 56 enfants en maternel et 72 enfants en primaire.

L'accueil de loisirs se déroule essentiellement au centre de loisirs, rue Thiault. Durant ces sessions, les enfants utilisent également d'autres équipements municipaux comme la piscine, les gymnases …

Pour les petites vacances, son fonctionnement est pratiquement le même que celui des mercredis.
Il est ouvert tout l'année aux enfants de 3 à 15 ans de 7h30 à 18h.
Un accueil et un départ échelonnés sont pratiqués de 7h30 à 9h et de 17h à 18h.
Les enfants de 2ans et demi, déjà scolarisés dans une école de Déville lès Rouen, peuvent également fréquenter l'accueil de loisirs maternel.

Ce qui change depuis maintenant près de 6 ans, ce sont les modalités d'inscription et de désinscription :
Les inscriptions se déroulent via le Portail famille jusqu'à un mois avant l'accueil de l'enfant, en fonction des places disponibles.
La désinscription n'est pas possible lors des vacances scolaires. En cas d'absence injustifiée (certificat médical), les journées sont facturées.
Ces modalités particulières permettent une gestion financière plus rigoureuse pour la constitution des équipes d'encadrement et pour la préparation des repas.

Pour l'année 2022, on a comptabilisé :

1. 10 jours d'ouverture pour les **vacances d'hiver**, soit 425 journées enfants en maternel pour 65 enfants différents et 640 journées enfants en primaire pour 104 enfants différents. La fréquentation moyenne sur cette session est 36,9 enfants en maternel et 53,5 enfants en primaire.

2. 9 jours d'ouverture pour les **vacances de printemps**, soit 393 journées enfants pour 61 enfants différents en maternel et 545 journées enfants en primaire pour 105 enfants différents. La fréquentation moyenne sur cette session est 36,77 enfants en maternel et 49,88 enfants en primaire.

3. 9 jours d'ouverture pour les **vacances d'automne**, soit 416 journées enfants pour 71 enfants différents en maternel et 524 journées enfants pour 96 enfants différents en primaire. La fréquentation moyenne sur cette session est 37,77 enfants en maternel et 48,33 enfants en primaire.

4. 10 jours d'ouverture pour les **vacances de Noël**, soit 354 journées enfants pour 52 enfants différents en maternel et 419 journées enfants pour 64 enfants différents en

primaires. La fréquentation moyenne sur cette session est 28,40 enfants en maternel et 32,60 enfants en primaire.

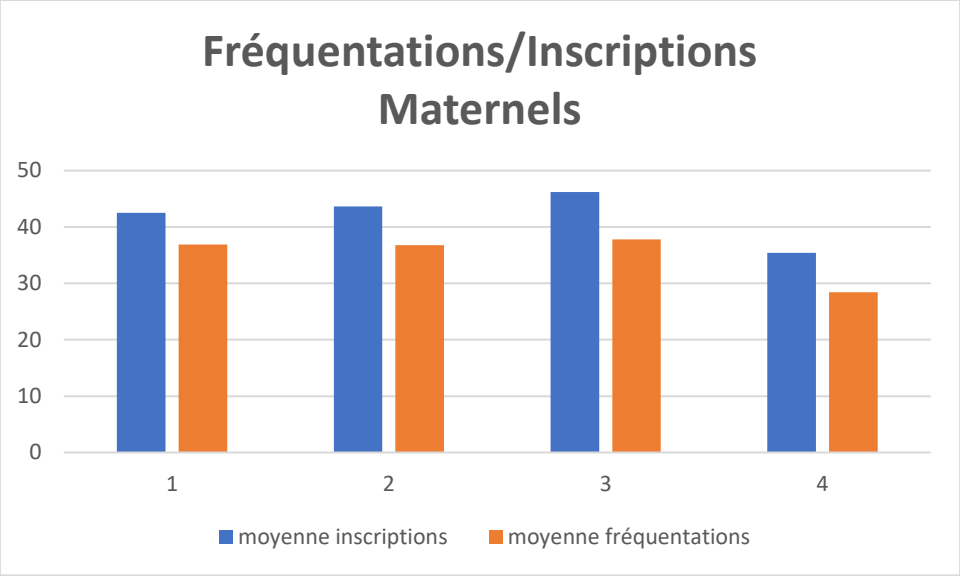

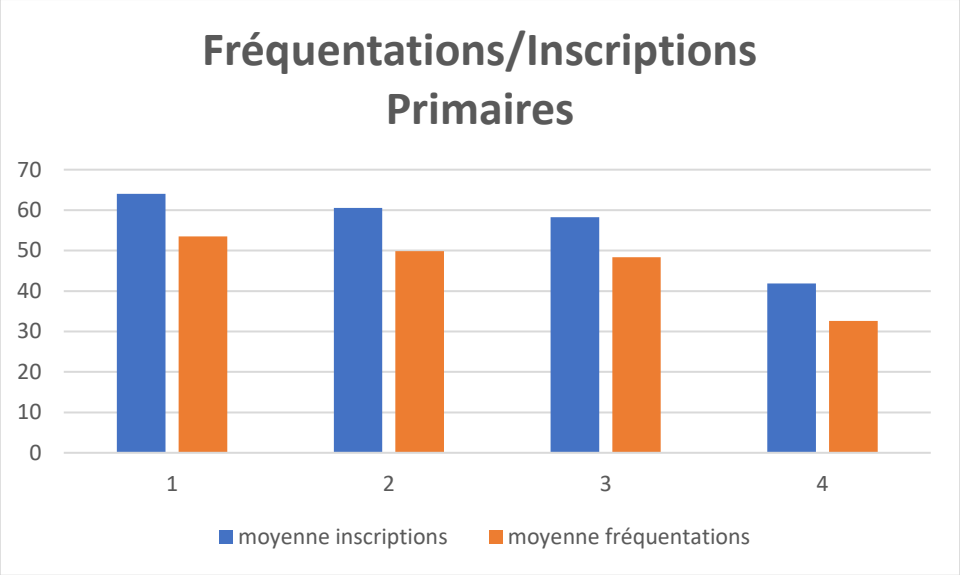

Lors des petites vacances, les effectifs d'enfants inscrits n'atteignent pas la capacité maximale sur l'un et l'autre des accueils de loisirs, pour rappel, 56 enfants en maternel et de 72 enfants en primaire.

On constate également que la fréquentation réelle est inférieure aux inscriptions, alors même que la facturation est calée sur les inscriptions, c'est-à-dire hebdomadaire.

Nous comptabilisons très peu de justificatifs d'absences (certificat médical).
Les moyennes de présences effectives sont de 83% en maternel et de 82% en primaires par rapport aux inscrits.

Les vacances d'été

Les effectifs maximums sont : 56 enfants en maternel, 72 enfants en primaire et 48 enfants pour le groupe adolescents.
Le principe inscriptions/facturations est identique à celui des petites vacances

Les activités maternelles et primaires se déroulent au centre de loisirs, rue Thiault.
98 enfants différents ont fréquenté le groupe Maternels et 159 sur le groupe Primaires.

On comptabilise 1630 journées enfants en maternel pour une moyenne de 45,3 enfants inscrits. Une moyenne de 39 enfants ont réellement fréquenté l'accueil de loisirs par jour.

Pour les primaires, on comptabilise 2374 journées enfants pour une moyenne de 64,94 enfants inscrits. La fréquentation moyenne est de 56,78 enfants par jour.

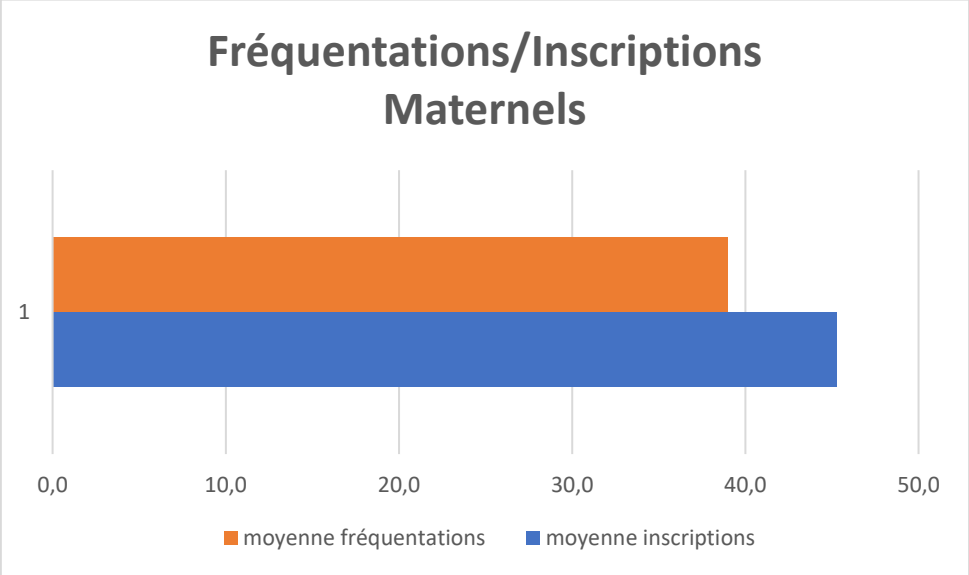

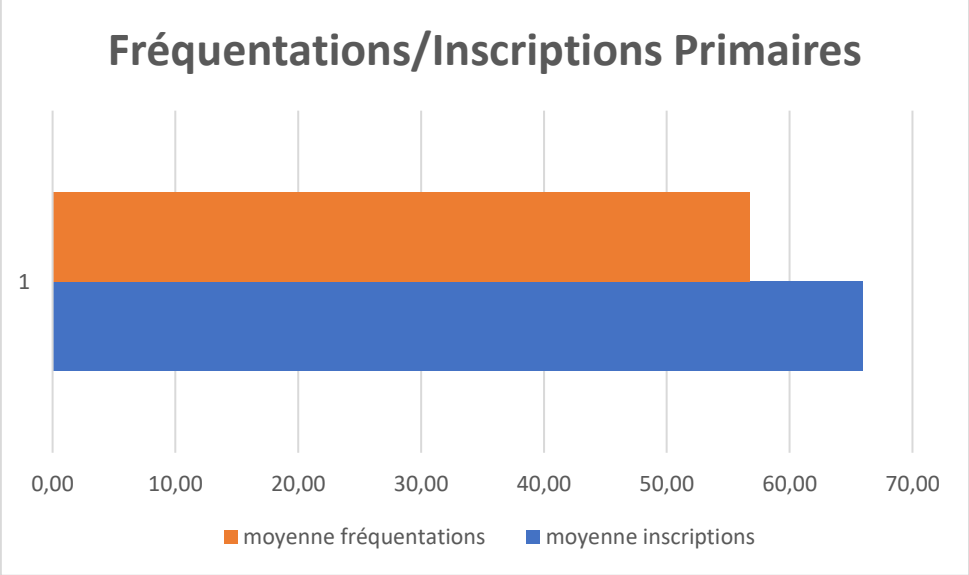

Les moyennes de fréquentations effectives sont de 84 % en maternel, 86 % en primaire.

Les adolescents

Comme chaque année, le groupe d'adolescents a occupé la Maison de l'Animation, située rue Jules Ferry.
98 enfants différents ont fréquenté le groupe Ado.
On comptabilise 1282 journées enfants pour une moyenne de 35,61 inscrits contre 29,69 réellement présents.
Le groupe a été encadré par une équipe dédiée de 4 animateurs.

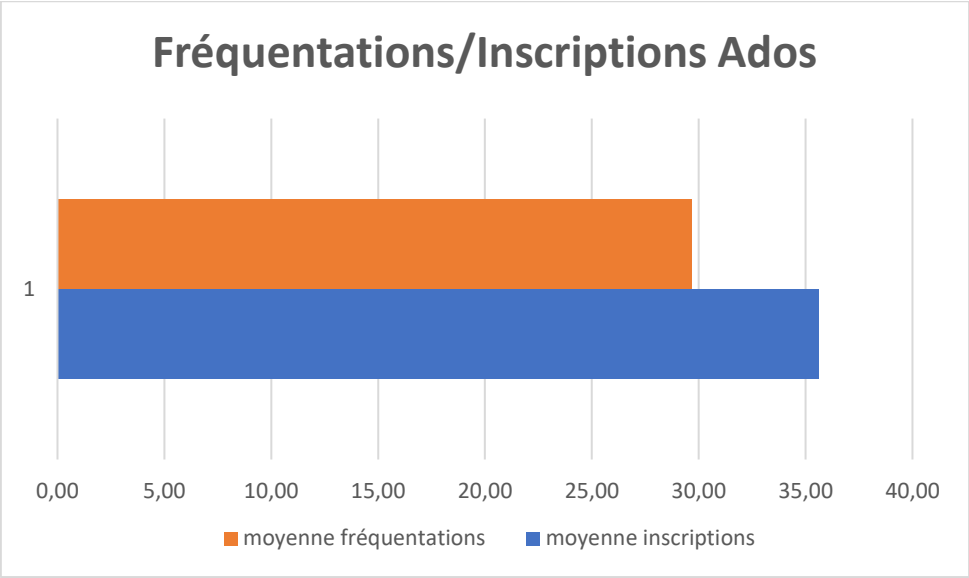

La fréquentation effective moyenne se situe à 83% de fréquentation par rapport aux inscrits.

Les gites

Cette année, fut celle de la relance des activités accessoires aux accueils de loisirs avec nuitées.
La ville a proposé l'organisation habituelle d'avant COVID avec 7 départs d'une semaine pour 20 enfants.
Devant le très faible nombre d'inscrits sur certaines destinations, voir aucun inscrit, la ville a fait le choix de ne conserver que les 2 CAP Poneys et le CAP Sport Nature.
20 enfants sont partis sur le CAP Sport nature du 11 au 15 juillet, 18 sur le CAP Poney du 18 au 22 juillet, et 19 sur le CAP Poney du 22 au 26 août.

Les séjours partenaires

Les séjours de vacances ont été confiés à l'association AROEVEN.
Pour rappel, la ville participe au financement des séjours par l'intermédiaire d'une bourse communale permettant de réduire le budget de chaque participant.

Extrait de la plaquette « l'été des jeunes »

Séjour	Lieu	Dates	Prix de départ	Tarif max. avec l'aide de la Ville
8 / 14 ANS stage 100% Football	Mesnières en Bray	*6 ou 13 jours* du 12 juillet au 12 août	460€ (6 jours) 965€ (13 jours)	340€ (6 jours) 705€ (13 jours)
9 / 12 ANS détente en bord de mer	Sémussac	13 au 22 juillet	665€	455€
9 / 12 ANS zoos et château	Bord de Loire	2 au 14 août	695€	495€
10 / 13 ANS découvertes et aventures	Villard en Chartreuse	10 au 24 juillet 31 juillet au 14 août	1015€	715€
11 / 13 ANS bords du lac d'Annecy	Sévrier	12 au 25 juillet 4 au 17 août	805€	525€
13 / 16 ANS sensations fortes	Sévrier	26 juillet au 4 août	845€	645€
14 / 17 ANS fun sports expériences	Labenne	18 au 29 juillet 1er au 12 août	875€	635€
14 / 17 ANS 100% nature et sensations	Serre-Ponçon	3 au 16 août	995€	735€
14 / 17 ANS l'île de Beauté	séjour itinérant	13 au 26 juillet 3 au 16 août	1175€	895€
14 / 17 ANS Bell'Italia	séjour itinérant	12 au 25 juillet 3 au 16 août	1175€	895€
15 / 18 ANS Costa Daurada	Espagne	12 au 25 juillet 4 au 17 août	1135€	855€

7 enfants dévillois ont participé aux séjours de vacances. La participation totale de la collectivité s'est élevée à 2 150 €.

Sur le plan financier

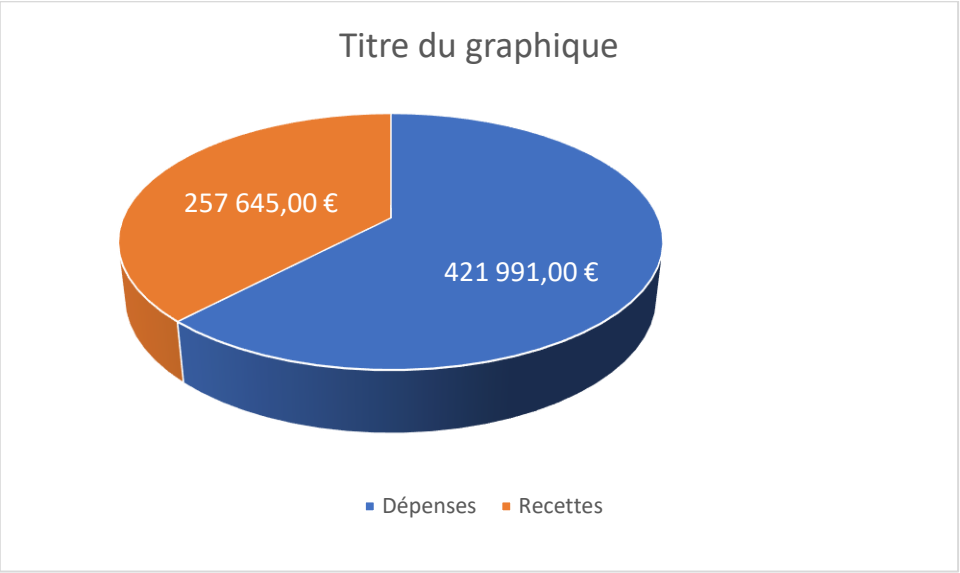

Les recettes indiquées au gestionnaire « FCL centre de loisirs » d'un montant de 257 645 € se répartissent de la manière suivante :

- 101 226 € participations des familles,
- 148 082 € de subventions de la CAF,
- 8 337 € d'autres organismes.

Les dépenses précisées de ce même gestionnaire, d'un montant de 421 991 € se répartissement de la manière suivante :

- 284 324 € de frais de personnel
- 137 667 € de frais de fonctionnement de la structure (compte administratif 2022)

Dans les frais de fonctionnement, sont comptabilisés les fluides, l'entretien des locaux mais également le matériel d'animation, le transport, les frais des diverses activités …

Le reste à charge pour la collectivité est de 164 346 €

Perspectives pour l'année 2023

À la suite d'un contrôle des services de la CAF sur les activités extra-scolaires (sessions des vacances uniquement) durant le mois de janvier 2023, un nouveau mode de comptabilisation des présences est mis en place depuis la session d'hiver 2023.

Alors qu'il était versé une aide forfaitaire basée sur le nombre d'inscrits, dorénavant, l'aide sera indexée sur la fréquentation réelle des enfants.

Une réflexion va être menée pour adapter les méthodes de pointage permettant de simplifier les pointages d'arrivée et de départ des enfants au centre de loisirs.

Sur le périscolaire, le turn-over des personnels d'encadrement, notamment sur le temps du midi génère des difficultés.

Un travail collectif va être mener pour donner de l'attractivité sur ces missions d'encadrement éducatif.

Une réflexion globale et coordonnée avec l'Education Nationale sera également menée pour mieux accueillir les enfants en situation de handicap reconnus MDPH sur ce temps particulier.

Nous allons aussi consolider le fonctionnement avec les référents et animateurs périscolaires afin de rendre le temps du repas plus ludique et permettre de donner du temps à ces personnels pour suivre des formations.